Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260701-DEL_2026_122-DE

VILLE DE
Dinard

PÔLE PILOTAGE
Direction générale des services

Date de la convocation : 24 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

Présents : Mme Marie-Claire MERVIN, M Frédéric SOHIER, Mme Martine GUÉNÉGANT, M Kévin STEINBACHER, Mme Muriel BEZIEL, M Philippe BECAN, Mme Catherine CABOT, M Vincent REMY, Mme Mirella JEAN DE DIEU, M Jean-Patrick GUIBOUT, M Michel BOUCHALAIS, Mme Guenhaëlle VEDIE, M. Christian CHAUFOUR, M Michel MOREL, M Jean-Jacques FOUCHER, Mme Nathalie ROBLOT, Mme Evelyne GAUTIER LE BAIL, M Frédéric DENOUAL, Mme Gwenaëlle LIETAR, Mme Noémie BROSSAULT, Mme Jeanne BOUVIER, M Bruno DESLANDES, M Ernest MARTIN, Mme Nolwenn GUILLOU, Mme Emilie BELLOT, M Stanislas DU GUERNY, M Christophe FICHET,

Absents représentés :
- M. Thierry BURLOT donne pouvoir à M. Michel MOREL
- M. Eric DYEVRE donne pouvoir à M. Vincent REMY
- M. Pascal PHILIPPOSSIAN-HARDOUIN donne pouvoir à Mme Noémie BROSSAULT
- Mme Lucie PRIEUR donne pouvoir à Mme Emilie BELLOT
- Mme Marie BOURGOIN donne pouvoir à Mme Guenhaëlle VEDIE

Nathalie ROBLOT est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Affaire inscrite à l'ordre du jour

DECISIONS BUDGETAIRES

DELIBERATION N°2026/122 - BUDGETS DE LA COMMUNE DE DINARD - EXERCICE 2026 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Présents : 28 **Représentés : 05** **Votants : 33**

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260701-DEL_2026_122-DE

Cette première décision modificative (DM) du budget de l'exercice 2026 vise à faire les principaux ajustements suivants :

Pour les ajustements de crédits du volet Territoires :
En ce qui concerne l'aménagement du territoire, la présente décision modificative permet d'ajuster les crédits nécessaires à la réalisation des opérations majeurs de voirie en intégrant les avenants aux grosses opérations de requalification, tout en ajustant les besoins aux calendriers actualisés de réalisation. De petites opérations urgentes ont été ajoutés, comme la reprise récente des enrobés avenue du Manoir, ou les modifications de l'éclairage public rue de la Vallée en anticipation des travaux d'assainissement programmés à l'automne.

Pour les bâtiments, la DM permet d'ajuster les crédits à la hausse pour la rénovation des sanitaires Debussy, réduire les crédits aux simples études, qui seront plus longues que prévues, concernant les toitures terrasses des bains plages, et ouvrir l'opération Gallic, pour la création d'un lieu d'exposition (AP/CP).

Enfin, dans la continuité de la politique de modernisation des outils de gestion du stationnement, des crédits sont alloués pour renouveler les systèmes de paiements aériens (horodateurs), rattacher la gestion du parking du port au système centralisé Désigna, et ajuster les contrats de prestations de service (section fonctionnement).

Pour les ajustements de crédits du volet Vie de la cité :

La Décision Modificative prévoit des crédits supplémentaires pour l'organisation de l'exposition estivale, qui se déroule au Palais des Arts alors qu'elle était envisagée à la Villa Les Roches Brunes. Les surfaces d'exposition étant plus importantes les frais de transports et prestations de montage sont réajustés. Les recettes espérées devraient augmenter également et pourront être mieux estimées lors d'une prochaine Décision Modificative.

En matière de subventions aux associations, la Ville souhaite donner suite à certaines demandes exceptionnelles : la réfection de terrains de tennis et la contribution à l'acquisition d'une navette pour la SNSM. Une délibération en ce sens est présentée au Conseil Municipal ce jour.

Pour le cimetière, la Ville souhaite poursuivre son programme pluriannuel de réfection des allées et de végétalisation, dépense qui n'avait pas été prévue au Budget Primitif. Ce plan est envisagé sur une durée de 7 ans et il s'agira de la troisième année.

Enfin, du côté de la Direction des Sports, quelques mobiliers supplémentaires et installations techniques sont prévues pour le terrain du Val Porée et du nouveau complexe sportif et évènementiel Paul AUDRIN. La Ville souhaite aussi co-financer un parcours d'obstacle de pentathlon à la suite d'une opportunité présentée par la fédération française, et permettant de valoriser la section sportive du collège Le Bocage.
Pour les ajustements de crédits des écritures d'ordre relative aux amortissements, la DM permet d'augmenter les crédits à prévoir sur le budget principal de 280 000€ en complément des 2 100 000€ inscrits au BP 2026 (en dépenses de fonctionnement et corrélativement en recettes d'investissement)

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260701-DEL_2026_122-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et D.23-42-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération n°2026-022 en date du 2 mars 2026 relative à l'adoption des budgets primitifs 2026,

Vu la délibération n°2026-088 en date du 27 mai 2026 relative à l'adoption des budgets supplémentaires 2026,

Vu l'avis favorable à la majorité la Commission « Finances et Investissements » du 16 juin 2026

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur les budgets ville, eau et assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DECIDE

Article unique : Approuver la décision modificative n° 1 des budgets 2026 pour le budget principal, budget eau et budget assainissement de la commune de DINARD, par chapitre, selon la répartition suivante par compte :

- **A l'unanimité : Budget principal**

- Section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	BP	BS	DM1	TOTAL
Chapitre	Libellé chapitre				
011	Ch à caractère général	7 176 300,00	7 176 300,00	202 176,00	7 378 476,00
012	Ch de personnel	17 600 000,00	17 600 000,00		17 600 000,00
014	Atténuation de produits	2 788 589,00	2 788 589,00		2 788 589,00
65	Autres ch de gestion cc	2 230 257,40	2 230 257,40	94 052,00	2 324 309,40
66	Ch financières	830 720,00	830 720,00		830 720,00
67	Ch spécifiques	50 080,00	50 080,00		50 080,00
68	Dotations aux provision	34 100,00	34 100,00		34 100,00
Dépenses réelles		30 710 046,40	30 710 046,40	296 228,00	31 006 274,40
023	Virement à la section ir	5 964 549,73	2 535 691,30	- 576 228,00	1 959 463,30
042	Transfert entre sections	2 100 000,00	2 100 000,00	280 000,00	2 380 000,00
Dépenses d'ordre		8 064 549,73	4 635 691,30	- 296 228,00	4 339 463,30
002	Déficit reporté	-	-	-	-
Total dépenses fonctionnement		**38 774 596,13**	**35 345 737,70**	**-**	**35 345 737,70**

	Recettes	BP	BS	DM1	TOTAL
Chapitre	Libellé chapitre				
013	Atténuation de prod	50 000,00	50 000,00		50 000,00
70	Prod des services	3 425 550,00	3 425 550,00		3 425 550,00
73	Impôts et taxes	4 941 656,00	4 941 656,00		4 941 656,00
731	Fiscalité locale	21 782 393,70	21 782 393,70		21 782 393,70
74	Dotations, sub et pa	3 368 138,00	3 368 138,00		3 368 138,00
75	Autre prod de gestic	1 550 000,00	1 550 000,00		1 550 000,00
76	Produits f	30 000,00	30 000,00		30 000,00
77	Produits spécifiques	50 000,00	50 000,00		50 000,00
78	Reprises sur provision				-
Recettes réelles		35 197 737,70	35 197 737,70	-	35 197 737,70
042	Transfert entre secti	148 000,00	148 000,00		148 000,00
recettes d'ordre		148 000,00	148 000,00	-	148 000,00
002	Excédent reporté	3 428 858,43	-		-
Total recettes de fonctionnement		**38 774 596,13**	**35 345 737,70**	**-**	**35 345 737,70**

CAF brute BP	4 487 691,30
CAF brute après BS	4 487 691,30
CAF brute après DM1	4 191 463,30

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260701-DEL_2026_122-DE

L'équilibre de la section de fonctionnement reste établi à un montant de 35 345 737.70€

- Section d'investissement :

Dépenses		BP	BS	DM1	TOTAL
Chapitre	Libellé chapitre				
10	Dotations fonds réserves				
16	Remb des emprunts	2 084 985,15	2 084 985,15		2 084 985,15
20	Immos incorporelles	1 477 003,71	1 948 930,01	3 400,00	1 952 330,01
204	Subv d'invest versées	2 267 624,67	2 673 093,95	-1 222 145,38	1 450 948,57
21	Immos corporelles	4 602 245,23	6 221 467,39	663 412,57	6 884 879,96
23	Immos en cours	4 968 480,66	5 654 210,28	1 129 739,30	6 783 949,58
26	Participations				
Dépenses réelles		15 400 339,42	18 582 686,78	574 406,49	19 157 093,27
040	Op d'ordre de transfert	148 000,00	148 000,00		148 000,00
041	Op partrimonailes	3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00
Dépenses d'ordre		3 148 000,00	3 148 000,00	-	3 148 000,00
001	Déficit reporté				-
Total dépenses investissement		**18 548 339,42**	**21 730 686,78**	**574 406,49**	**22 305 093,27**

	Recettes	BP	BS	DM1	TOTAL
Chapitre	Libellé chapitre				
10	Dotations fonds réserves	2 186 000,00	5 533 171,88		5 533 171,88
dont 1068	Excédents de fctt capitalisés	2 186 000,00	3 347 171,88		3 347 171,88
13	Subv invest	2 032 000,00	4 344 714,99		4 344 714,99
024	Cessions d'actif	3 708 000,00	3 708 000,00	- 53 000,00	3 655 000,00
27	Autres opérations fi				-
					-
					-
Recettes réelles		7 926 000,00	13 585 886,87	- 53 000,00	13 532 886,87
021	Virement de la section invest	5 964 549,73	2 535 691,30	-576 228,00	1 959 463,30
040	Op d'ordre de transfert	2 100 000,00	2 100 000,00	280 000,00	2 380 000,00
041	Op partrimonailes	3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00
Recettes d'ordre		11 064 549,73	7 635 691,30	-296 228,00	7 339 463,30
001	Excédent reporté	2 430 973,42	1 432 743,10		1 432 743,10
Total recettes investissementt		**21 421 523,15**	**22 654 321,27**	**-349 228,00**	**22 305 093,27**

Un nouvel équilibre de la section d'investissement qui s'établit à 22 305 093.27€

- **A l'unanimité : Budget eau**

Section de fonctionnement

DEPENSES							
Nature	Libellé nature	Chap.	Libellé chapitre	Budgété	DM1	BP	total avec DM1
605	Achats d'eau	011	Charges à caract	553 000,00	327 000,00	553 000,00	880 000,00
611	Sous-traitanc	011	Charges à caract	3 000,00	-600,00	3 000,00	2 400,00
63711	Redevance p	011	Charges à caract	299 930,00	-264 930,00	299 930,00	35 000,00
023	Virement à la	023	Virement à la se	10 749,41	-4 670,00	10 496,71	6 079,41
673	Titres annulés	67	Charges excepti	0,00	188 200,00	0,00	188 200,00
RECETTES							
70128	Autres taxes	70	Ventes de produ	1 000 000,00	245 000,00	1 000 000,00	1 245 000,00
		TOTAL		**1 300 500,00**			**1 545 500,00**

Section d'investissement

DEPENSES							
Nature	Libellé nature	Chap.	Libellé chapitre	Budgété	DM1	BP	total avec DM1
21531	Réseaux d'ad	21	Immobilisations d	702 234,18	-4 670,00	643 859,78	697 564,18
RECETTES							
021	Virement de l	021	Virement de la se	10 749,41	-4 670,00	10 496,71	6 079,41
		TOTAL		**2 013 483,59**			**1 236 344,18**

Le nouvel équilibre sur le budget eau s'établit en section de fonctionnement à 1 545 000 €
En section d'investissement, l'équilibre s'établit à 1 236 344.18 €

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260701-DEL_2026_122-DE

- **A l'unanimité : Budget de l'assainissement**

DEPENSES							
Nature	Libellé nat	Chap.	Libellé chapitre	Budgété	DM	BP	total avec D
2031	Frais d'études	20	Immobilisations ir	56 940,71	115 649,49	24 350,51	172 590,20
21532	Réseaux d'as	21	Immobilisations c	516 569,50	-180 000,00	500 000,00	336 569,50
2315	Installations,	23	Immobilisations e	860 259,80		860 259,80	860 259,80
001	Solde d'exéc	001	Solde d'exécution	311 820,00		798 277,63	311 820,00
139111	Agence de l'e	040	Opérations d'ordre	55 000,00		55 000,00	55 000,00
13912	Régions	040	Opérations d'ordre	0,00		0,00	-
13913	Départements	040	Opérations d'ordre	0,00		0,00	-
13914	Communes	040	Opérations d'ordre	0,00		0,00	-
139188	des tiers	040	Opérations d'ordre	100 000,00		100 000,00	100 000,00
1641	Emprunts en	16	Emprunts et dette	630 728,06		630 728,06	630 728,06
2315	Installations,	041	Opérations patrim	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	20	Immobilisations ir	6 000,00		0,00	6 000,00
				2 637 318,07	**-64 350,51**	**3 068 616,00**	2 572 967,56
RECETTES							
RECETTES							
1068	Autres réserv	10	Dotations, fonds d	291 771,64		155 464,96	291 771,64
13111	Agence de l'e	13	Subventions d'inve	671 096,63	-64350,51	645 000,00	606 746,12
2031	Frais d'études	041	Opérations patrim	100 000,00		100 000,00	100 000,00
021	Virement de l	021	Virement de la se	602 690,00		602 690,00	602 690,00
13188	des tiers	13	Subventions d'inve	166 759,80		166 759,80	166 759,80
28031	Frais d'études	040	Opérations d'ordre	0,00		0,00	-
281351	BATIMENTS	040	Opérations d'ordre	0,00		0,00	-
28153	Installations a	040	Opérations d'ordre	805 000,00		805 000,00	805 000,00
281532	RESEAUX D'	040	Opérations d'ordre	0,00		0,00	-
281562	SERVICE D'A	040	Opérations d'ordre	0,00		0,00	-
28157	Agencements	040	Opérations d'ordre	0,00		0,00	-
28158	Autres	040	Opérations d'ordre	0,00		0,00	-
				2 637 318,07	**-64 350,51**	**2 474 914,76**	2 572 967,56

Un ajustement à la baisse des crédits d'investissements avec un nouvel équilibre qui s'établit à 2 572 967.56€.

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 1er juillet 2026

La secrétaire de séance

Nathalie ROBLOT

MAIRIE DE DINARD
ILLE-ET-VILAINE

Le Maire

Arnaud SALMON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le 2 JUIL. 2026 et affichée en Mairie, le 2 JUIL. 2026